C

ORESPONSABILITÉ

Le mot « coresponsabilité » se définit simplement comme une « responsabilité partagée entre plusieurs personnes »[[1]](#footnote-1). En d’autres termes, on veut signaler que la responsabilité en regard d’une tâche est commune à deux ou plusieurs personnes qui partagent un engagement face à cette réalité.

Ce concept est d’une très grande actualité dans l’Église d’aujourd’hui. En définissant l’Église comme « Peuple de Dieu en communion de vocations », Vatican II a accentué la conscience de la responsabilité dans la mission évangélisatrice de l’Église : elle n’est pas exclusive à une classe de personnes, mais elle est partagée par tous. Ainsi, le Pape Benoît XVI, dans un message adressé aux participants du forum international d’Action Catholique, dit que la coresponsabilité exige un changement de mentalité, spécialement en ce qui concerne le rôle des laïcs dans l’Église. Il souligne l’importance d’un laïcat « mature et engagé » capable de contribuer à la mission de l’Église par son état de vie[[2]](#footnote-2).

De son côté, l’Institut des Frères Maristes se sent appelé à approfondir cette réalité ecclésiale. Le XXIe Chapitre général, sous le thème « Frères et Laïcs dans un nouvel esprit de de communion », affirme que l’on doit approfondir « la valeur de la coresponsabilité comme un des éléments de développement de la vie, de la spiritualité et de la mission maristes[[3]](#footnote-3) »; de son côté, la Ière Assemblée Internationale de la Mission Mariste (Mendes), a affirmé que « comme maristes de Champagnat, nous croyons que Dieu nous appelle maintenant à partager la vie et la mission, en coresponsabilité, hommes et femmes, dans un esprit de confiance, de compréhension et de respect mutuel[[4]](#footnote-4) ». Ainsi, la coresponsabilité comme valeur chrétienne, comprend tout le travail des frères et des laïcs. La mission mariste, en tant que mission ecclésiale, devient une mission partagée.

Cette mission partagée peut être vécue sous différentes formes : la relation entre frères et laïcs en rapport avec la mission peut se présenter sous différentes facettes, et différente sera la façon de vivre cette coresponsabilité. Dans une première façon de vivre cette coresponsabilité, on peut voir qu’il y a des personnes qui partagent une tâche professionnelle avec les frères ou qui participent à une œuvre mariste en respectant ses valeurs et ses idéaux mais sans s’engager vraiment dans le style de vie mariste. D’autres, par ailleurs, vivent leur travail comme une mission chrétienne. Chrétiens pratiquants, ils partagent avec la famille mariste sa mission évangélisatrice.

Ainsi, dans les œuvres maristes, tous partagent un intérêt commun pour le succès du travail et « nous nous sentons coresponsables avec ceux qui sont en poste de responsabilité pour planifier, animer et évaluer notre travail. Ceux qui exercent ces tâches de direction encouragent cette coresponsabilité en partageant le travail et en établissant des structures pour coordonner nos efforts et assurer une participation élargie dans la prise de décisions[[5]](#footnote-5). » Ceci implique que les laïcs et les frères qui exercent des fonctions de responsabilité doivent avoir des compétences professionnelles, ainsi qu’une formation permanente à jour, et soient reconnus pour leur respect et leur solidarité avec les personnes, en même temps que pour leur expérience profonde de la spiritualité[[6]](#footnote-6). En tant que responsables de la mission, ils doivent faire preuve de disponibilité afin d’assumer les tâches qui en dépendent, selon leurs capacités et leurs situations de vie, en les vivant comme un service mais sans s’y attacher[[7]](#footnote-7).

Et il y a encore davantage. L’esprit de communion en Église a aussi produit d’autres fruits : la prise de conscience que l’Esprit a suscité de nouvelles vocations mariste parmi les chrétiens laïcs[[8]](#footnote-8). En acceptant que frères et laïcs nous avons reçu le don du charisme de Marcellin et que nous sommes donc compagnons de la mission mariste, la coresponsabilité, comme valeur générale, s’approfondit : frères et laïcs maristes, nous sommes invités par Dieu à diversifier la vocation et la mission maristes. Ensemble nous sommes responsables devant Dieu les mener à bien[[9]](#footnote-9).

Dans cette perspective, la coresponsabilité comprend tous les niveaux : prise de décisions, planification, réalisation et évaluation. Cela signifie que dans la réalisation de la mission, les laïcs maristes assument aussi le charisme, la spiritualité et la vie maristes, et qu’avec les frères, ils partagent la richesse des dons que chacun et les divers états de vie apportent à la mission commune[[10]](#footnote-10).

La coresponsabilité dans la mission a plusieurs facettes parmi nous : il a apporté du renouveau aux assemblées, aux chapitres, aux commissions et aux équipes provinciales où laïcs et frères travaillent coude à coude. Ailleurs, on a créé des structures où l’on partage la gestion et l’animation provinciale. Les laïcs ne s’impliquent pas seulement dans mission, mais ils participent à sa planification. On a également mis sur pied des conseils provinciaux élargis où l’on travaille ensemble pour apporter les meilleures réponses aux besoins actuels[[11]](#footnote-11).

1. Cf. Dictionnaire Larousse. [↑](#footnote-ref-1)
2. Message du Pape à la VIe Assemblée Ordinaire au Forum International de l’Action Catholique. Août 2012. [↑](#footnote-ref-2)
3. Cf. Document du XXIe Chapitre général. Horizons d’avenir. Une nouvelle relation entre frères et laïcs, recherchant ensemble une plus grande vitalité. Octobre 2009. [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf. Document final de l’Assemblée de Mendes. Maristes de Champagnat en mission partagée. Septembre 2007. [↑](#footnote-ref-4)
5. Cf. Mission Éducative Mariste, N° 47. [↑](#footnote-ref-5)
6. Ibid. N° 54. [↑](#footnote-ref-6)
7. Ibid. N° 56. [↑](#footnote-ref-7)
8. Cf. Autour de la même table. N° 10 et 11. [↑](#footnote-ref-8)
9. Cf. Autour de la même table. N° 45. [↑](#footnote-ref-9)
10. Ibid. N° 46. [↑](#footnote-ref-10)
11. Ibid. N° 95. [↑](#footnote-ref-11)